

juin 2013

rapport d'activités 2012 du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut | Place du village 6 | CH-1660 Château-d'Ex
026 924 76 93 | info@gruyerepaysdenhaut.ch | www.gruyerepaysdenhaut.ch



Col de Chaude, vue en direction de Villeneuve.

L'assemblée générale 2013 à Villeneuve

L'Association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut tient ses 8^e assises annuelles à Villeneuve. Après Rossinière (fondation de l'Association, 2006), Neirivue (2007), Charmey (2008), Montbovon (2009), Veytaux (2010), Cerniat (2011),

Les Mosses (2012). Une séance extraordinaire pour l'acceptation des 14 communes membres et l'élection du conseil s'est déroulée en 2009 à Château-d'Ex. Après le Château de Chillon, le Parc est de retour dans la région des Rochers-de-Naye.

Bienvenue à Villeneuve



Je profite de l'occasion qui m'est donnée afin d'exprimer ma gratitude envers le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Tout d'abord pour nous avoir donné la possibilité d'intégrer ce projet ambitieux de préservation et de mise en valeur de la qualité de la nature et du paysage, de renforcement des activités économiques axées sur le développement durable, de sensibilisation du public et de l'éducation à l'environnement.

Toujours grâce au Parc, notre commune a pu élaborer un concept énergétique communal qui, après un état des lieux, a débouché sur la mise en place d'un certain nombre d'objectifs et la création, en ce moment, d'une commission de l'énergie chargée d'en fixer les priorités et les moyens de les atteindre.

Alors encore une fois, au nom des Autorités Villeneuvoises, un grand merci pour tout le soutien que nous apporte le Parc.

Patricia Dominique Lachat, syndique de Villeneuve

Ensuite pour tous les bénéfices que notre commune a pu en tirer, alors qu'il faut bien le reconnaître, des voix se sont élevées au sein de notre Conseil communal pour mettre en doute le bien-fondé de notre adhésion, argumentant qu'elle allait bloquer tout projet dans ce secteur. Heureusement, le Conseil ne les a pas écoutées, puisque c'est tout le contraire qui se passe.

Grâce au Parc, nous avons pu réhabiliter deux anciennes châtaigneraies. Après deux ans de travaux intenses (défrichage, préparation du terrain, plantation et soins aux nouveaux châtaigniers), tant par les propriétaires que par le Parc et notre *Service des forêts*, nous sommes fiers d'annoncer l'ouverture officielle de la châtaigneraie cet automne. Et ce n'est pas fini, puisque des sentiers didactiques, ainsi que de liaison avec les châtaigneraies de Veytaux et Glion sont en cours.

Sommaire

Nature et paysage : conserver, valoriser, transmettre	p. 2 - 3
Développer une économie durable	p. 4 - 5
Sensibiliser et apprendre à découvrir, une mission clé	p. 6 - 7
La vie du Parc, de l'association à la coordination	p. 8 - 9
Les gens du Parc	p. 10
Communiquer, une mission à part entière	p. 11
Les comptes 2012	p. 12 - 13
Perspectives 2013	p. 14 - 15
Le mot du président	p. 16

NATURE ET PAYSAGES : CONSERVER, VALORISER, TRANSMETTRE

Le Parc a été labellisé (parc d'importance nationale) par la Confédération pour la qualité de sa nature et de ses paysages. Une de ses missions principales consiste à conserver et à valoriser ces éléments qui font sa force et son identité. Deux

commissions coordonnent le développement d'actions: la commission nature et la commission agriculture.

Entre fruitiers, espèces cibles, relais nature et paysage

De plus en plus d'arbres fruitiers peuplent le Parc. 45 hautes tiges ont été plantées en 2012, ce qui en porte le nombre total à 246. Le traditionnel cours de taille s'est déroulé au Vallon de Villard le 10 mars, 22 personnes y ont participé. En automne, une journée de détermination des pruniers a permis d'identifier avec certitude 33 pruniers et 9 variétés.

Un groupe de projet a finalisé la création d'une liste des *espèces cibles* spécifiques au Parc. Nous disposons désormais d'un document de référence qui permet de créer des liens entre les projets et les mesures potentielles à appliquer. Une notice explicative accompagne la liste qui groupe plus de 200 espèces. Ils sont diffusés sur le site du Parc.

Le groupe de projet *Relais nature et paysage* a déterminé un concept et des critères pour les futurs relais nature et relais paysage (jusqu'ici observatoire nature). Il vise la promotion et la mise en valeur des espèces cibles, des richesses naturelles et paysagères du Parc. Ce projet se concrétisera prochainement à Château-d'Ex (sentier botanique des Choucas) et à Charmey (parcours dans le réseau écologique).

Un projet *Compétences paysages* a été mis en place dont l'objectif est que le paysage devienne un sujet d'attention partagé dans le Parc, avec l'amélioration des outils de compréhension de sa complexité, tant concernant son évolution que ses enjeux qualitatifs.

De 2007 à 2012, 273 arbres hautes tiges (pommiers, poiriers, cerisiers et pruniers) ont été identifiés et représentent 109 variétés de fruits

Un volet complémentaire à la carte de sensibilité de la faune au dérangement touristique a été développé. Il présente aux différents usagers du territoire pour les loisirs (promeneurs avec chien, pratiquants de sports d'hiver hors pistes, etc.) les zones de protection et les réglementations susceptibles de les concerner. Des informations ont été mises en ligne sur le site du Parc. Ce projet aboutira en 2013 à la signature d'engagements volontaires de divers partenaires (surtout les offices du tourisme) pour la diffusion de cette information auprès de leur public et l'application de la carte de sensibilité aux dérangements dans l'organisation de leurs propres activités.



20 novembre 2012, plantation de châtaigniers à Villeneuve. Didier Girard, chef de projet, et Nicolas Fauquex, collaborateur du Parc en pleine action.

50 châtaigniers plantés sur les hauts de Villeneuve

Le Parc recèle des trésors inattendus: des châtaigniers poussent sur son territoire dans les communes de Veytaux et de Villeneuve. Ces châtaigneraies représentent un patrimoine rare dans nos préalpes calcaires, spécifique du paysage rural. Si une châtaigneraie, celle de Veytaux (Champ Babau), véritable joyau, a résisté au temps, deux autres, situées sur la commune de Villeneuve, ont été envahies par la forêt. Ces deux châtaigneraies - ou sèves - recouvrent environ 2 ha. Le groupe de projet *châtaigneraie Villeneuve* et une équipe de passionnés unissent leurs forces pour les restaurer. Un important travail qui engage aussi bien des propriétaires que la commune de Villeneuve, le Parc, le canton de Vaud et le Fonds suisse pour le paysage. Après un déboisement, les propriétaires et la commune de Villeneuve ont planté avec l'aide du Parc 142 châtaigniers en novembre 2012. A noter l'intérêt que suscite cette action: la municipalité de Villeneuve a organisé le 13 octobre une visite de la châtaigneraie, environ 60 personnes ont participé. Une association des propriétaires a été créée pour conserver et améliorer l'état général des surfaces boisées de châtaigniers sur la commune de Villeneuve.



Les douceurs à la ferme à La Comballaz, une offre en agritourisme sur l'alpage de Fanny et Sébastien Henchoz.

Des réseaux écologiques qui s'étendent

Le projet *réseaux écologiques* vise, sur une base volontaire, la mise en réseaux des surfaces agricoles de compensations écologiques. En 2012, le périmètre des réseaux couvre la partie fribourgeoise et le Pays-d'Enhaut (avec la région des Mosses). Aux Rochers-de-Naye, le réseau est en bonne voie avec la création d'une association et dépôt du rapport final auprès du canton de Vaud avant le 30 avril 2013. La réalisation par les agriculteurs des mesures prévues dans leur contrat réseau OQE leur donne droit à des primes financées par la politique agricole.

Le projet *Troupeau de service et entretien des PPS* a mis sur pied un groupe de teneurs de troupeau de chèvres (4 personnes) et un civiliste a été mis à leur disposition de mars à juin pour effectuer divers travaux, dont le clôturage. Un inventaire des prairies et des pâturages embuissonnés (PPE) a été initié afin de

En 2012, 240'000.- ont été versé à 90 agriculteurs des trois réseaux écologiques en vigueur dans le Parc

comprendre les enjeux actuels de fermeture du paysage. Ces zones pourraient être débroussaillées par les troupeaux.

Le groupe de projet *gestion des effluents* a poursuivi ses travaux par des visites d'installations et des rencontres avec divers organismes cantonaux et recherche d'exploitants pour une expérience pilote.

L'agritourisme pour découvrir le monde rural

Début 2012 marque la création d'un groupe *agritourisme* dont la première mission a été de recenser les activités agritouristiques existantes dans le Parc. L'inventaire comprend des propositions de restauration ou d'hébergement, proches des activités du Parc, par des agriculteurs professionnels en vallée ou à l'alpage. Cette liste est consultable sur le site et publiée dans le programme annuel *Parc à la carte* 2013. Le 8 mai 2012, le groupe a organisé une séance

pour celles et ceux montrant de l'intérêt pour l'agritourisme. Suivie par une trentaine de personnes, cette réunion a permis de transmettre des informations, notamment sur la définition des activités (transmission d'une connaissance et d'un savoir-faire) et de rencontrer des agriculteurs motivés. S'en est suivi la création de deux offres - Les douceurs à la ferme, La soupe au caillou - qui sont commercialisées dans *les Sens du Parc* 2013.

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DURABLE

Le renforcement des activités économiques axées sur le développement durable est la mission qui donne aux parcs naturels régionaux leur caractéristique principale. C'est un défi majeur dans la mise en œuvre de leurs actions. A l'origine, on trouve les richesses du Parc comme le paysage et la nature à préserver et à valoriser, on

introduit alors les atouts que sont les activités humaines. Tourisme, produits du terroir et filière du bois sont les piliers de l'économie locale. Dans ce contexte, ces activités doivent se réaliser dans le respect du développement durable.



Le premier marché des produits labellisés le 4 février 2012 à Montbovon.



Une septantaine de produits labellisés par le Parc

Plus de 70 produits fromagers et laitiers ont déjà été labellisés par la commission qui a créé, en 2012, deux nouvelles gammes *fondue* et *douceurs* (une gamme se réfère à un ensemble de produits pour lequel des exigences spécifiques peuvent être prescrites).

Cinq gammes de produits ont été définies :

- Fromages d'alpage et produits laitiers dérivés
- Fromages et produits laitiers produits en vallée (SAU)
- Fondues
- Viande de bœuf
- Tisanes, sirops, confitures, jus de fruits et miel

L'attribution du label Produit est soumise à des exigences s'appliquant à tous les produits alimentaires, ainsi qu'à des exigences particulières par gamme de produits. Les exigences pour tous les produits alimentaires comprennent des décisions nationales et du Parc. L'Organe intercantonal de certification (OIC) est chargé de la certification des exigences nationales. La commission *label Produit* est notamment responsable de la mise en place des exigences Parc et particulières.

Un espace à vivre et à partager dans la sobriété énergétique et la priorité aux ressources locales

Communiquer autour de l'énergie

La commission *énergie* a suivi les plans d'énergie communaux et organisé un cours *chauffer futé* pour les communes. Elle est intervenue dans le cadre du forum des communes (taxes et fonds communaux pour les énergies renouvelables). Elle a préparé un concept de communication autour de l'énergie qui a pour but de souligner la transversalité du thème de l'énergie dans les différentes actions spécifiques du Parc (énergie et mobilité) et d'organiser l'information régulière des membres et de la population du Parc par rapport au thème de l'énergie (énergie et mobilité), en particulier par la contribution des médias du Parc.



Les mains dans la farine à Cerniat, un atelier de boulangerie très suivi en 2012.



Du billon aux tavillons aux Avants, s'essayer aux tavillons en compagnie d'un professionnel.

Un tourisme responsable pour la découverte du Parc

Quatre étapes supplémentaires ont été balisées sur *LE GRAND TOUR*, randonnée de dix jours dans le Parc. Il s'agit des étapes suivantes: Les Marrindes – Château-d'Œx; Château-d'Œx – L'Étivaz; Rossinière – Montbovon; Montbovon – Bounavaux. La vente des forfaits *GRAND TOUR* a été moyenne en 2012 (mais nettement supérieure à 2011, pratiquement le double) avec 17 forfaits pour un chiffre d'affaires voisin de 6'000.- qui a permis de reverser aux partenaires du Parc environ 4'700.-. *LE GRAND TOUR* est toujours plus effectué par des marcheurs sans vente de forfaits. Estimation pour la saison 2012: quelque 500 personnes l'auraient emprunté.

Deux rencontres avec les prestataires touristiques du Parc (offices, hôteliers, musées, etc.) ont été organisées. Le 24 mai à la Maison de l'Étivaz, le thème débattu était le tourisme hivernal. Le 27 novembre à Charmey, la rencontre a abordé la mobilité douce et plus particulièrement les vélos électriques. A chaque fois, la participation a été excellente avec environ 40 personnes.

Le *Relais Info* de Rougemont qui a pour thème *Le sacré dans le Parc* a été inauguré le 2 juin 2012 à l'office du tourisme. Aujourd'hui 4 *Points i*, des points d'informations, sont présents dans le Parc. Ils se trouvent à Château-d'Œx, à Charmey, aux Mosses et à Villars-sous-Mont.

Beau succès pour *Les sens du Parc*

Les sens du Parc développent des offres qui misent sur le vécu d'une expérience et déclinent les cinq sens pour une découverte active du territoire par ses artisans, ses légendes, ses producteurs. Ils ont été mis sur le marché en mai 2012 avec six propositions, réparties en 54 événements. Six offres qui ont attiré 314 personnes pour un chiffre d'affaires de 20'300.-, soit une augmentation de 13%.

Ce projet s'affirme comme une réelle possibilité de création de valeurs ajoutées, spécialement pour des artisans, de petits établissements publics (restaurant, boulangerie) et des comédiens locaux. Il provoque également un bénéfice d'image avec d'excellents retours dans la presse.

Les six activités proposées étaient: Une journée à la ferme à la Comballaz; Les saveurs sauvages de Françoise et Judith, Cerniat; Les mains dans la farine au four de l'Adde, Cerniat; La légende de la fontaine de Lessoc; Graffitis et jouets en bois au Château de Chillon; Du billon au tavillon, aux Avants.

Le tourisme dans le Parc, une superbe occasion de réaliser des retombées économiques pour de petits artisans de nos vallées

LES SENS DU PARC EN 2012	Adultes	Enfants	Fréquentation	Encaissé [CHF]	Payé [CHF]	Bénéfice [CHF]	Parc [%]	Fribourg [%]	Vvalud [%]	Genève [%]	Autre [%]
LES ÉVÉNEMENTS											
UNE JOURNÉE A LA FERME LA COMBALLAZ 1 atelier réalisé sur 10	3	3	6	600	590	10	0.00%	0	0	100	0
LES SAVEURS SAUVAGES DE FRANCOISE ET JUDITH, CERNIAT 9 ateliers réalisés sur 14	68	0	68	10258	11522	-1264	5.88%	32	37	15	16
LES MAINS DANS LA FARINE AU FOUR DE L'ADDE, CERNIAT 6 ateliers réalisés sur 9	68	2	70	5768.2	4718.5	1049.7	12.86%	55	27	10	8
LA LÉGENDE DE LA FONTAINE DE LESSOC 7 spectacles réalisés sur 9	125	22	147	3193.2	3051	142.2	18.37%	63	25	3	9
GRAFFITIS ET JOUETS EN BOIS À CHILLON aucune inscription par le Parc pour les 8 ateliers	0	0	0	0	0	0	0.00%	0	0	0	0
DU BILLON AUX TAVILLONS AUX AVANTS 4 ateliers réalisés sur 4	22	1	23	465	152	313	21.74%	30	70	0	0
TOTAL	286	28	314	20284.4	20033.5	250.9	14.33%	36	31.8	25.6	6.6

SENSIBILISER ET APPRENDRE À DÉCOUVRIR, UNE MISSION CLÉ

Dès le dépôt du dossier de candidature en janvier 2009, le Parc a inscrit la sensibilisation à l'environnement dans ses priorités. Il a défini des domaines d'actions sur son territoire, dont les projets pour les classes du Parc et l'édition d'un programme annuel qui propose une large palette d'activités. La sensibilisation, l'éducation à la nature et au développement durable ne sont pas restreintes aux

seuls projets de sensibilisation proprement dite, mais ouvertes et pratiquées sur tous les projets du Parc. Un véritable réflexe pour s'adresser à tous les publics.

La sensibilisation regroupe quatre axes prioritaires : *Parc à la carte*, *projet écoles*, *journées du Parc* et la culture.

Des activités de plus en plus suivies

Le programme annuel des activités proposées par le Parc permet de sensibiliser les gens à la nature et au paysage, tout en dégagant une plus-value économique pour les prestataires du Parc (accompagnateurs en moyenne montagne, biologistes, chambres d'hôtes, producteurs, etc.). En 2012, 567 personnes (+50% par rapport à 2011) dont 210 enfants ont participé à des manifestations ou activités, 29 au total, organisées par le Parc. Cela a généré un chiffre d'affaires global de 10'658.- (+55% par rapport à 2011). Les offres *Parc à la carte* étaient réparties en 8 chapitres : *Sensibilisation et découverte de la nature*; *Chasseurs faune et flore*; *Découverte patrimoine*; *Des plantes au papier et aux tavillons*; *Conférence du Parc*; *Le Parc en hiver*; *Offres pour groupes (écoles et entreprises)*; *Buffet du Parc*.

Les offres pour groupes (écoles et entreprises) représentent 46% de la fréquentation. Les conférences du Parc ont été suivies par une moyenne de 23 personnes. Encourageant, cette formule était proposée pour la première fois.

Pour simplifier la réservation et les ventes, un numéro de téléphone (0848 10 888) et un courriel (inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch) ont été mis en service dès avril 2012. Un fichier central a été créé pour gérer les inscriptions, la facturation, les décomptes et les paiements aux prestataires. Un progrès qui a permis de mieux servir les clients avec l'optimisation de l'information fournie, tout en diminuant le volume de travail.

La brochure *Parc à la carte* a été tirée à 7'000 exemplaires. En mai 2012, 5'200 exemplaires ont été distribués aux divers publics du Parc. Le solde a été remis au gré des diverses demandes, lors de participations à des événements ou des marchés. L'envoi informatique de la brochure s'est fait à plus de 2'000 exemplaires, à quoi il faut ajouter l'importante consultation sur le site web du Parc des pages consacrées au *Parc à la carte*.

Neige sauvage, un dépliant (Mountain Wilderness) a été distribué aux adeptes de la raquette à neige avec un dossier en consultation dans les magasins de sport, les hôtels, les offices du tourisme

LES ANIMATIONS ET ACTIVITÉS PARC À LA CARTE 2012	Adultes	Enfants	Fréquentation	Encaissé [CHF]	Payé [CHF]	Bénéfice [CHF]	Parc [%]	Fribourg [%]	Vaud [%]	Genève [%]	Autre [%]
EVÉNEMENTS											
SENSIBILISATION ET DÉCOUVERTE DE LA NATURE 7 randonnées réalisées sur 14	58	6	64	2040	2380	-340	28.13	43.38	35.75	12.00	0.88
CHASSEURS, FAUNE ET FLORE: RANDONNÉES ET OBSERVATION 5 randonnées réalisées sur 5	29	0	29	195	0	195	31.03	54.00	34.40	4.00	7.60
DECOUVERTE PATRIMOINE 3 visites réalisées sur 6	31	0	31	709	750	-41	45.16	0.00	100.00	0.00	0.00
DES PLANTES AU PAPIER ET AUX TAVILLONS 1 activité réalisée sur 5	14	0	14	390	325	65	57.14	9	16.00	0.00	0.00
CONFÉRENCES DU PARC 2 conférences réalisées sur 2	70	0	70	0	300	-300	11.43	1.13	2.00	0.00	0.00
LE PARC EN HIVER 1 randonnée réalisée sur 5	3	0	3	150	450	-300	66.67	4.13	4.13	4.13	0.00
RANDONNÉES ACOMPAGNÉES POUR LES ECOLES 3 randonnées	10	61	71	1050	1050	0	0.00	0.00	0.00	100.00	0.00
OFFRES POUR GROUPES (ÉCOLES) ET ENTREPRISES 5 offres	87	143	230	5424	4003.8	1420.2	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00
BUFFET DU PARC 2 offres	55	0	55	700	552	148	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	357	210	567	10658	9810.80	847.20	8.99%	15.79	27.18	17.16	15.50



Une classe découvre une scierie à Gërisnoz.

Le bois indigène peu utilisé

Les journées du Parc 2012 se sont déroulées du 14 au 16 juin sur le thème *construire en bois indigène*. Elles étaient divisées en trois parties: jeudi à Montbovon, un colloque destiné aux professionnels et aux communes; vendredi, au cinéma de Château-d'Éx, conférences et film; samedi, visites d'entreprises et de constructions.

Le forum professionnel du jeudi a attiré une trentaine de personnes. Les débats ont conduit à cette constatation: les projets de construction, même des communes propriétaires de forêts, négligent le potentiel du bois, alors que les coûts des bâtiments en bois peuvent s'avérer très intéressants. Les technologies ont évolué à pas de géant et permettent de rivaliser avec le métal ou le béton. Autre soucis: le bois indigène est peu valorisé et soumis à une concurrence féroce.

La soirée du vendredi, orientée grand public, a attiré une quarantaine de personnes au total. Trois conférences ont été données sur différents aspects liés au bois avant la diffusion du film *Les mystères de la forêt*.

Quant aux portes ouvertes du samedi, elles ont généré quelque 800 visites par la fréquentation des 9 lieux proposés, dont des maisons en bois, des menuiseries, des scieries.

Le projet *écoles* s'affirme comme l'action phare du Parc avec un nouveau programme annuellement proposé aux classes situées dans le périmètre.

De la forêt aux hirondelles

Le groupe *écoles* réunit des enseignants de toutes les régions du Parc. Il s'est concentré en début d'année sur la fin des activités liées au thème de la forêt et du bois, environ 650 enfants en ont profité. Le programme 2012 – 2013 sur le thème des hirondelles a été lancé à l'automne avec la collaboration d'accompagnateurs en moyenne montagne et quelques 680 enfants ont participé à ces découvertes. Les thèmes des activités précédentes du groupe école: les vergers (2007-2008), la biodiversité (2008 et 2008-2009), les reptiles du Parc (2010), la relation agriculture-biodiversité (film *le bonheur était dans le pré*, 2011) et la promotion d'une activité *Animatura* dans les classes (2011), la forêt et la filière du bois (2011-2012).

LA VIE DU PARC, DE L'ASSOCIATION À LA COORDINATION

La gestion du Parc repose sur le bon fonctionnement de la structure associative, une relation régulière avec les communes et les cantons, une équipe professionnelle. Le renforcement des réseaux de collaboration dans la gouvernance des parcs, les villes portes et la recherche scientifique contribuent également à une meilleure

efficacité. Les responsables de la gestion sont les deux coordinateurs, François Margot et Patrick Rudaz. Le suivi est assuré par le comité et le conseil. Les partenaires sont les organes du Parc, les communes, les cantons de Vaud et de Fribourg ainsi que le Réseau des Parcs suisses et l'OFEV.



L'équipe de la coordination le 29 août 2012 à Allières. Derrière de gauche à droite : François Margot, Patrick Rudaz, Christine Fuhrer et Didier Girard. Devant de gauche à droite : Florent Liardet, Nicolas Fauquex et Isabelle Daccord.

Une formule participative

En 2012, le conseil du Parc a siégé à 4 reprises et le comité à 8. Les commissions et les groupes de travail n'ont pas chômé : 106 procès-verbaux et notes de séance attestent d'autant de réunions. Au total quelque 250 personnes ont été impliquées.

Présidée par Philippe Randin, l'assemblée générale ordinaire de l'Association s'est tenue le 6 juin 2012 à l'Espace nordique des Mosses. Elle a accepté une modification des statuts (association à but non lucratif avec siège à Château-d'Ex) en vue d'une exonération d'impôts, obtenue en fin d'année 2012.

Les états généraux du Parc se sont tenus à Montbovon le 3 octobre 2012 et avaient pour thèmes : *quelle signalétique pour le Parc ? ; les produits labellisés du Parc, situation et nouveaux projets*. 55 participants ont débattu de la future signalétique du Parc.

Le forum des communes du Parc s'est déroulé à Albeuve le 11 octobre 2012 et avait pour thèmes : *taxes et fonds communaux pour l'efficacité et les énergies renouvelables ? ; action hirondelles 2013 ; la garantie territoriale* avec la participation de Catherine Strehler Perrin (conservatrice de la nature VD) et Marius Achermann (bureau de la protection de la nature et du paysage FR). L'occasion d'échanges fructueux entre les 14 communes vaudoises et fribourgeoises du Parc.

La coordination

En 2012, la coordination était composée de François Margot (50%) et Patrick Rudaz (50%) et un mandat d'environ 20% pour la communication), coordinateurs ; Julien Vuilleumier, chargé de missions en tourisme (40%, jusqu'au 30 juin 2012) ; Didier Girard, chargé de missions en agriculture et nature (80%) ; Christine Fuhrer, assistante administrative et comptable (70%) ; Isabelle Daccord, chargée de missions en communication (50%) ; Nicolas Fauquex (stagiaire à 100% jusqu'au 31 mars 2012), chargé de missions en sensibilisation (dès le 1 avril 2012 à 60-80%) ; Florent Liardet (50%), chargé de missions en tourisme (depuis le 18 juin 2012).

La coordination a été étoffée par plusieurs civilistes (100%) : Gilles Cherix du 1 janvier au 20 avril 2012, Joris Pasquier du 12 août au 31 décembre 2012, Sébastien Kramer du 1 octobre au 31 décembre 2012. D'autre part, deux stagiaires ont fait partie de l'équipe : Jérôme Bovay (80%) du 2 avril au 28 septembre 2012 et Delphine Schüpbach (80%) de 1 octobre au 31 décembre 2012. Cela représente au total une équipe de 13 personnes pour 6 postes en équivalent plein temps.

Le Parc génère des places de travail et collabore à la formation de jeunes stagiaires et civilistes



Remise officielle du Label Parc d'importance nationale le 4 février 2012 à Montbovon. De gauche à droite Willy Geiger sous directeur de l'OFEV, Philippe Randin président de l'association, Jacqueline de Quattro Conseillère d'Etat (Vaud) et Maurice Ropraz Conseiller d'Etat (Fribourg).



Les 14 communes membres étaient présentes, elles ont reçu une plaque commémorative.

La fête du label Parc naturel régional

Le 4 février 2012, une délégation de l'OFEV s'est déplacée à Montbovon pour remettre officiellement le *Label parc naturel régional*. Un label qui court sur dix ans et qui récompense d'une part la qualité d'un territoire et d'autre part la volonté de ses acteurs de partir de ses spécificités pour se construire un avenir respectueux du patrimoine hérité. Il ne s'agit pas d'une mise sous cloche, mais d'un encouragement à innover pour faire fructifier un capital original, l'enrichir, en tirer une valeur ajoutée économique et une légitime fierté, écrivait François Margot dans *l'Objectif Parc 11* d'avril 2012.



Les Conseillers d'Etat Jacqueline de Quattro (VD) et Maurice Ropraz (Fribourg) applaudissent leurs collaborateurs qui ont œuvré avec le Parc : Marius Achermann et Catherine Strehler Perrin (bureaux de la protection de la nature Fribourg et Vaud), Carlo Ossola (OFEV).

Pour l'occasion, une grande fête a été organisée à Montbovon. Environ 400 personnes ont fréquenté l'événement qui comptait un marché des produits labellisés par le Parc à l'extérieur, des contes pour les enfants dans l'après-midi et la partie officielle avec les représentants de l'OFEV, deux conseillers d'Etat (Vaud et Fribourg) et les représentants des communes du Parc.

Et la fête fut belle ce samedi à Montbovon. Début dans l'après-midi avec l'ouverture du marché des fromages labellisés du Parc. A l'extérieur, ils étaient plusieurs à avoir bravé le froid intense qui régnait alors : L'Etivaz AOC, la Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromages d'alpage (Charmey), la fromagerie bio des Moulins, la fromagerie Fleurette (Rougemont), la laiterie Delacombaz (Montbovon) et la ferme bio Le Sapalet de Rossinière. L'occasion de présenter une soixantaine de produits laitiers en cours de labellisation Parc. Et la soupe de chalet n'était pas un luxe pour réchauffer l'atmosphère.

Ce jour marquait la naissance officielle du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Willy Geiger, vice directeur de l'Office fédéral de l'environnement, a remis à la population ce label fédéral qui donne une légitimité au Parc pour dix ans. Philippe Randin, président de l'Association du Parc, ainsi que Jacqueline de Quattro et Maurice Ropraz, les deux Conseillers d'Etats des cantons engagés, Vaud et Fribourg, l'ont reçu avec une grande satisfaction. Tous les trois se sont réjouis de la richesse de ce projet, de son impact favorable pour toute une région. Philippe Randin a encore remercié les nombreuses forces impliquées dans la réalisation du Parc, dont les 14 communes qui le constituent. Elles ont reçu une plaque commémorative, emblème de cet engagement.

Les Parcs correspondent à une demande de la société moderne pour la protection des paysages et contribuent au développement durable de nos régions



A l'extérieur, marché fromager du Parc, il a fait très froid...

LES GENS DU PARC



L'assemblée générale de l'Association du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut du 6 juin 2012 aux Mosses. La syndique Annie Oguey présente sa commune, Ormont-Dessous.

Le conseil et le comité du Parc en 2012

Président Philippe RANDIN* Château-d'Œx
Vice-président Pascal TERCIER* Charmey

Membres

Eric BARRAS représentant de Châtel-sur-Montsalvens
Frédéric BLUM Flendruz (démissionnaire en cours d'année)
Didier BÜTIKOFER* représentant de Crésuz
Romain CASTELLA représentant de Haut-Intyamou
Gonzague CHARRIÈRE Charmey
Jacques DEMIERRE représentant de Cerniat
Alain FEISSELI* représentant de Montreux
Flourentzos FLOURENTZOU Glion (Pro natura)
Viviane GACHET représentante de Charmey
Vincent GRANGIER* Montbovon, président de la commission agriculture
Catherine GRIN représentante de Rossinière
Stéphane HENCHOZ représentant de Château-d'Œx
Philippe JOLLIET Les Moulins
Roland KAESER* représentant de Bas-Intyamou
Toni LUDI Les Granges (Coopérative L'Étivaz)
Fabien MAURON Bulle, président de la commission tourisme (démissionnaire en fin d'année)
Philippe MERCIER représentant de Grandvillard
Philippe MORIER représentant d'Ormont-Dessous
Annik MORIER-GENOUD représentante de Villeneuve
Pascal OESCH Flendruz
Christophe RÉMY La Tine, président de la commission nature
Igor RINALDI représentant de Veytaux
Martin VON DER AA* Villeneuve
Clairemonde YERSIN* représentante de Rougemont

*membres également du comité

Les commissions et les groupes de projet

Le Parc fonctionne avec des commissions, elles sont au nombre de 7 et des groupes de projet pour les actions spécifiques.

Les commissions statutaires

Commission nature, président Christophe Rémy
Commission agriculture, président Vincent Grangier
Commission tourisme, président Fabien Mauron, dès 2013 Pascal Charlet

Les autres commissions

Commission bois, président Michel Niquille
Commission énergie, sous la responsabilité de François Margot
Commission label produit, président Romain Castella
Commission communication, sous la responsabilité de Patrick Rudaz

Les groupes de projets

Ils permettent la réalisation d'objectifs précis, de projets ou d'actions. Les principaux groupes de projets sont :
Chèvres de service, Vergers hautes tiges; Châtaigniers; Groupement agricole du Parc; Réseaux écologiques; Agritourisme, Espèces cibles; Relais nature et paysages; Ecoles; Relais du Parc; Sens du Parc; Via Gruyère AOC; Via Etivaz AOC.

Une association de plus de 600 membres

L'association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut a été fondée en 2006. Présidée par Philippe Randin dès ses débuts, elle compte au 31 décembre 2012 quelques 600 membres (avec droit de vote): les 14 communes du Parc, des membres individuels, des couples et des membres collectifs (entreprises, associations d'intérêts, communes associées). Elle a pour objectifs la création et la gestion d'un parc naturel régional. Son fonctionnement est basé sur deux principes: les communes membres détiennent le pouvoir décisionnel dans l'association et l'engagement des acteurs du territoire est encouragé.

COMMUNIQUER, UNE MISSION À PART ENTIÈRE

Un Parc doit communiquer. Cette mission confiée par la Confédération passe par la promotion auprès du public des divers projets et actions du Parc, la

communication de la gestion du Parc, une information auprès de la population locale afin de la fédérer autour de ce projet novateur.

Assurer l'information et la visibilité

Communiquer pour le Parc, c'est assurer une identité forte et transparente par un visuel reconnaissable, informer la population du territoire du Parc ainsi que ses publics internes et intermédiaires, mettre en cohérence les messages émis par le Parc et ses comportements, sans oublier la promotion des divers produits.

La commission communication a appliqué la stratégie 2012 qui comportait la publication de quatre *Objectif Parc* (lettres d'information destinée aux membres de l'association et aux partenaires du Parc), la publication de deux *Parc'Info* (journal du Parc distribué en tout ménage dans les communes du Parc). D'autre part, un soutien a été accordé aux divers projets du Parc pour en assurer leur communication (*Parc à la carte*, *Sens du Parc*, *Journées du Parc*, etc.).

Le Parc a bénéficié d'une bonne visibilité lors d'une exposition sur les Parcs suisses à Wädenswil (ZH) qui s'est tenue de février à mai 2012. Avec le *Réseau des parcs suisses*, il a participé au Salon du Randonneur à Lyon, en mars 2012. Il a tenu un stand au marché du cinquantième anniversaire de la commune de Montreux (21 au 23 septembre 2012).

Le Parc offre à son territoire et à ses 14 communes une visibilité renforcée

L'activité communication du Parc consiste aussi en l'information aux médias. Cela a généré des retours (presse, radio, sites web) autant qualitatifs que quantitatifs avec 80 coupures de presse répertoriées, des présences sur de nombreux sites web et 5 passages à la radio ou à la télévision.

Article paru dans La Gruyère, le 13 septembre 2012.



Dessin paru dans Agri, le 30 novembre 2012.

Un nouveau site, une meilleure fréquentation

Le nouveau site du Parc et sa nouvelle adresse (l'adresse www.pnr-gp.ch est devenue www.gruyerepaysdenhaut.ch) a été mis en ligne en mai 2012. En 2012, 24'900 visites ont été enregistrées pour une durée moyenne de consultation de 3 minutes. Un groupe de projet a été créé pour accompagner la naissance du nouveau site.

En 2012, le site du Parc a enregistré 24'905 visites ce qui en fait un site moyennement visité. Par contre 4,3 pages sont consultées en moyenne par visite d'une durée approximative de 3 minutes, ce qui représente une nette amélioration par rapport à l'ancien site. A relever: 82'969 pages ont été consultées. La traduction de pages en allemand et en anglais rapporte des fruits: les consultations étrangères sont en augmentation. Les visiteurs sont

intéressés d'abord par les propositions de randonnées et d'activités. Le volet Parc propose (*Parc à la carte*, *Sens du Parc*) et l'agenda sont parmi les pages les plus fréquentées.

L'interactivité entre le Parc et ses publics a été améliorée, à témoins les courriels générés par les visiteurs surtout en direction de la centrale de réservation par les adresses des animations *inscriptions* ou du secrétariat *info*.

Pour la gestion des contenus, elle se fait hebdomadairement et assez rapidement, le temps de réaction a été largement diminué. L'intégration à la ligne graphique du Parc en renforce l'identité visuelle.

LES COMPTES 2012

ACTIFS	31.12.12	31.12.11
Actifs mobilisés		
disponibles		
caisse	1'218.50	83.40
ccp	984.55	2'343.75
banque raiffeisen 36622.03	217'323.90	172'876.64
banque raiffeisen 36622.58 «chèvres»	-0.45	39'897.90
raiffeisen 36 6223 3 «châtaigneraies»	5'120.80	-
raiffeisen 36 6228 5 «parc à la carte»	17'533.90	-
réalisable court terme		
débiteurs	-	42'338.95
provision pour perte s/débitteur douteux	-	-5'500.00
impôt anticipé	207.56	94.01
actifs transitoires		
produits à encaisser	3'600.00	-
charges payées d'avance	1'533.45	6'756.60
immobilisations corporelles		
meublier de bureau	1.00	1.00
collection photos otto olaf becker	1.00	1.00
	247'524.21	258'993.25

PASSIFS	31.12.12	31.12.11
Fonds étrangers		
Exigibles à court terme		
Créanciers	99'042.15	48'113.80
Passifs transitoires		
Charges à payer	8'160.00	55'217.30
Produits constatés d'avance	6'075.00	-
Comptes courants		
Association Chataigneraie	1'600.00	-
Provisions à court terme		
Provision «verger taille des arbres»	25'074.00	23'766.00
Provision «Grand Tour»	480.00	-
Provision "bons" Parc à la carte	740.00	858.00
Provisions diverses (décisions comité 2011)	40'000.00	65'220.00
Provision Réseau OQE Pays-d'Enhaut	-	15'205.80
Provisions Réseau OQE	363.30	363.30
Fonds propres		
Fonds propres		
Capital	50'249.05	215'661.90
Résultat de l'exercice	15'740.71	-165'412.85
	247'524.21	258'993.25

Fiche de projet	BUDGET CADRE 2012-2015		BUDGET 2012		Comptes 2012	
	par projet partiel	%	charges	recettes	charges	recettes
Paysage rural et villageois	200'000	8%	50'000	30'600	145'406.60	64'856.35
Compétence paysage	20'000		5'000		8'107.54	
Arbres fruitiers	90'000		30'000	5'000	35'099.44	8'720.00
Châtaigneraies	-		-	22'600	96'817.50	56'136.35
Tavillons	40'000		10'000		4'045.96	
Projets spécifiques et exploration	50'000		5'000	3'000	1'336.16	
Milieux naturels et Biodiversité	340'000	13%	85'000	-	47'258.85	3'406.00
Commission nature	-		-		3'084.91	
Prévention espèces cibles	85'000		25'000		11'719.28	
Carte sensibilité	20'000		5'000		9'088.58	
Points forts nature et sentiers	80'000		30'000		6'331.61	
Troupeaux de service PPS / Chèvre	55'000		10'000		14'742.44	3'406.00
Biodiversité en forêt	20'000		5'000		-	
Lutte contre les néophytes	20'000		-		-	
Exploration	60'000		10'000		2'292.03	
Agriculture	400'000	15%	90'000	12'720	68'829.32	10'624.45
Commission et groupement agricole	40'000		10'000		5'840.19	
Réseaux écologiques OQE	165'000		40'000	12'720	34'134.56	10'624.45
Gestion des effluents	50'000		10'000		3'799.02	
"villages"	-		-		-	
Agritourisme et école à la ferme	45'000		10'000		12'355.41	
Energies renouvelables	40'000		10'000		5'396.82	
Exploration	60'000		10'000		7'303.32	
Tourisme nature	440'000	17%	120'000	-	147'570.51	24'549.90
Itinéraires et offres tourisme pédestre	95'000		25'000		21'907.42	5'498.00
Relais infos / points i/observatoires	135'000		60'000		39'621.10	
Sens du Parc	70'000		15'000		56'192.21	19'051.90
Découverte villages, patrimoine	65'000		10'000		84.07	
Gestion tourisme du Parc	20'000		5'000		29'442.95	
Exploration	55'000		5'000		322.76	
Bois et produits	280'000	11%	60'000	-	16'730.61	-
Filière du Bois	80'000		20'000		4'397.40	
Label parc produits	140'000		30'000		12'176.65	-
Exploration	60'000		10'000		156.56	-

Fiche de projet	BUDGET CADRE 2012-2015		BUDGET 2012		Comptes 2012	
	par projet partiel	%	charges	recettes	charges	recettes
Energie et mobilité	240'000	9%	60'000	-	23'714.04	-
Commissions et cité de l'énergie	86'000		22'000		13'258.40	
Concept et mobilité	74'000		20'000		608.14	
Mesures incitatives et exploration	80'000		18'000		9'847.50	
Sensibilisation	321'000	12%	90'000	9'400	117'084.56	20'090.00
Parc à la carte	139'000		35'000	9'400	74'898.95	19'885.00
Journée du Parc	39'000		10'000		16'898.31	205.00
Projet école	67'000		19'000		17'773.57	
Savoir plantes	19'000		5'000		-	
Exploration sensibilisation	24'000		5'000		5'398.69	
Conseil des jeunes	7'000		1'000		-	
Culture	-		10'000		2'035.03	
Exploration culture et patrimoine	26'000		5'000		80.01	
Communication	320'000	12%	110'000	8'000	117'954.49	6'520.00
Stratégie de la communication	229'000		60'000	8'000	78'898.77	6'520.00
Site internet	46'000		30'000		35'932.84	
Signalétique	45'000		20'000		3'122.88	
Territoire	60'000	2%	15'000	-	2'352.19	-
Garantie territoriale	20'000		5'000		652.15	
Boussoles et chartes	32'000		8'000		405.32	
Recherche et exploration	8'000		2'000		1'294.72	
Divers	-	-	-	-	-	-
Provisions pour projets	-		-		-	-
site web 2012	-		-	5'000	-	-
Sous total projets	2'601'000	100%	680'000	60'720	686'901.17	130'046.70
Gestion	800'000		200'000	2'350	221'392.79	1'088.00
Budget Gestion						
Coordination et administration	720'000		180'000		205'039.85	
Villes portes	40'000		10'000		759.24	
Réseau des parcs suisses	40'000		10'000	2'350	15'593.70	1'088.00
Fête remise label Parc	-		-		-	-
Charges financières	-		-	-	-	-
Sous total gestion	-		-	-	221'392.79	1'088.00
Totaux	3'401'000		880'000	63'070	908'293.96	131'134.70
Contribution Confédération	1'620'000	47%	-	410'000	428'100.00	428'100.00
Oparcs	1'600'000		-	400'000	428'100.00	428'100.00
Autres	20'000		-	10'000	-	-
Contributions cantonales	820'000	24%	-	210'000	200'900.00	200'900.00
Vaud "parcs"	400'000		-	100'000	100'000.00	100'000.00
Fribourg "parcs"	400'000		-	100'000	100'000.00	100'000.00
Cantons autres	20'000		-	10'000	900.00	900.00
Contributions propres	885'000	26%	-	284'070	291'616.82	291'616.82
Communes VD & FR	544'000	16%	-	136'000	137'438.00	137'438.00
Réseau des parcs	-		-	-	-	-
Contribution en nature	-		-	-	-	100.00
Prov. p/perte s.débiteurs douteux	-		-	-	-	5'500.00
Autres produits / report des recettes générées	82'000		-	83'070	131'134.70	131'134.70
Autres membres et partenaires	203'000		-	51'000	20'850.12	20'850.12
Contributions en nature autres	56'000		-	14'000	-	-
Prestations en nature	120'000	3%	-	30'000	-	-
Communes vaudoises	40'000		-	10'000	-	-
Communes fribourgeoises	40'000		-	10'000	-	-
Autres membres et partenaires	40'000		-	10'000	-	-
Produits hors exploitation	-		-	-	11.85	11.85
Intérêts financiers	-		-	-	11.85	11.85
Produits divers	-		-	-	-	-
Totaux	3'445'000	100%	880'000	934'070	908'293.96	924'034.67
Résultat				54'070		15'740.71

PERSPECTIVES 2013

L'avenir

En 2012, le Parc a reçu son label de parc d'importance nationale dans la catégorie parc naturel régional. Ce label est valable pour 10 ans (jusqu'à 2021). Ainsi, le Parc poursuit la réalisation de ses projets en cours et en met en œuvre de nouveaux.

Si le projet de la châtaigneraie de Villeneuve entre dans une phase de gestion, avec son inauguration prévue le 2 novembre 2013, d'autres mettent le pied à l'étrier comme la signalétique et le paysage. Jusqu'en novembre 2013, le Parc

participe à l'action de la banque Raiffeisen en faveur de ses membres, des bons de réductions sur des titres de transport, des nuits d'hôtels, des offres touristiques, des produits labellisés. Une belle opportunité de participer à une action en faveur des parcs suisses et de profiter de la visibilité de cette banque qui a distribué son offre à environ 1,8 millions de personnes. Le Parc organise cet été un concours de dessin (*Le Parc c'est chez toi, dessine ce que tu vois*) destiné aux enfants. Les dessins seront présentés à Rougemont du 27 juillet au 4 août dans le cadre du *Festival Au Pays des Enfants*.



Un paysage agricole du Parc: prairies de fauche au Pays-d'Enhaut.

Le paysage

Le paysage constitue le capital de base des parcs naturels régionaux. Il exprime leurs principales valeurs patrimoniales, naturelles et culturelles et se retrouve par conséquent à la source de leur création et au centre de leurs responsabilités. Le paysage n'en demeure pas moins une notion difficile à appréhender, subjective, évolutive et sujette à des attentes et représentations multiples, individuelles et collectives.

Conscient de cette complexité le Parc a décidé de traiter le paysage comme un sujet en soi, afin d'y voir plus clair, de permettre l'expression des représentations et des attentes de la population et d'acquiescer une certaine expertise en la matière, au service du débat et de la concertation, bases de prises de décisions et de réalisations d'actions appropriées. La compréhension des paysages du Parc est au cœur du projet *compétences paysages*, avec notamment des ateliers qui permettront de mieux saisir les perceptions paysagères des habitants et amoureux de la région. Les nouvelles générations seront également associées à cette dynamique avec un concours de dessin et une animation prévue dans une cinquantaine de classes du Parc (*projet écoles 2013-2014*). Ces actions

sont intégrées dans une démarche d'échanges d'expériences concernant le rôle des parcs dans le domaine du paysage, réalisée sous l'égide du *Réseau des parcs suisses*.

Un accent particulier sera mis sur les qualités et les représentations des paysages ruraux du Parc, à dominance ou forte composante agricole. Sur mandat des agriculteurs des Alpes vaudoises d'une part, de la Jogne et de l'Intyamon d'autre part (sous réserve de confirmation pour les seconds), le Parc est responsable de la réalisation des études paysagères de deux *projets de contribution à la qualité du paysage (PA 14-17)*. Dans ce cadre, les associations régionales créées par les agriculteurs se détermineront d'ici la fin de l'année sur les objectifs et les mesures paysagères pertinentes à réaliser pour leur projet. Si ces derniers sont approuvés par l'*Office fédéral de l'agriculture* ils bénéficieront d'une enveloppe financière pour la réalisation annuelle des mesures prévues, de 2014 à 2021.

Enfin le paysage sera également le thème des *états généraux* du Parc, auxquels seront conviés les membres et sympathisants du Parc, le 12 septembre 2013.



Signalisation selon les critères de l'OFEV dans le Parc de Thal en Argovie.

Une signalétique pour le Parc

Un groupe de projet œuvre en 2013 à la réalisation d'un concept et d'une stratégie pour une signalétique cohérente dans le Parc. Elle sera réalisée sur la base du manuel de la marque des Parcs suisses. La signalétique mise en place par l'OFEV pour les parcs d'importance nationale sera utilisée pour la réalisation de cette signalétique du Parc avec les adaptations (d'ailleurs prévues par le manuel) aux lois cantonales en vigueur.

Le concept de signalétique en précisera les grands axes: de la signalétique routière à la signalisation des lieux du Parc (entrée des hameaux et des villages, points forts du patrimoine, lieux de vente des produits labellisés, relais info, relais nature et paysages, chemins didactiques, etc.). La stratégie déterminera les critères nécessaires à une signalisation et leur hiérarchisation ainsi que les lieux et procédures de cette signalisation. La planification donnera un cadre temporel et budgétaire pour la réalisation dès 2014 de cette signalisation dans le terrain. Deux projets pilotes de signalisation concrète sur le terrain seront menés afin d'en contrôler la cohérence avec les lois et règlements cantonaux et communaux. L'OFEV a accordé à notre Parc 47'000.- supplémentaires pour cette mise en œuvre, à condition bien sûr de suivre les prescriptions fédérales.

Ce projet est d'importance pour le Parc qui a besoin de visibilité pour favoriser l'identification de la population locale. D'autre part, le Parc bénéficiant des diverses campagnes suisses de marketing en faveur des parcs doit être lisible dans son territoire pour les visiteurs. Un tel projet ne peut se réaliser sans une vision globale et une planification élaborée afin de résoudre par une stratégie cohérente les difficultés d'une signalisation d'un grand territoire montagneux à cheval sur deux cantons et avec différentes plates-formes touristiques.

La marque Parc, des produits emblématiques

La marque Parc est attribuée aux produits qui répondent à des critères de qualité et aux objectifs du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Elle est cohérente avec les marques de terroir et les AOC présentes sur le territoire. Ces critères sont approuvés par l'OFEV.

Les matières premières sont issues des fermes ou alpages du Parc et transformées artisanalement dans le Parc (proximité, exploitations familiales, valeur ajoutée locale). Les entreprises partenaires s'engagent à promouvoir la durabilité au sein de leur entreprise (production biologique, participation à un réseau écologique dans l'agriculture ou mise en place d'un concept de durabilité). Les entreprises partenaires partagent leur passion, leur relation au territoire et leur réalité quotidienne avec les consommateurs, les hôtes du Parc et d'autres entreprises du Parc (accueil, actions de sensibilisation et échanges d'expérience). Les produits sont soumis à une dégustation indépendante et répondent à des critères de qualité spécifiques, définis par le Parc (pour les fromages de vallée livraison du lait dans un rayon de moins de 20 km et transformation dans les 24 heures ou pour la viande de bœuf animal ayant au minimum 75% de sang de race à viande).

Propriété de la Confédération, la marque Parc est octroyée par le Parc avec l'accord de l'OFEV et sur la base d'une certification indépendante. Au sein du Parc une commission formée de professionnels (producteurs, AOC et marques régionales de terroir) définit les exigences spécifiques du Parc et prévoit les demandes de labellisation, produit par produit. Le Parc a signé des conventions avec plusieurs entreprises partenaires et labellisés plus de 70 produits, des spécialités fromagères et laitières, de la viande et des sirops.

Entreprises du Parc dont les produits sont labellisés

- André Delacombaz, fromagerie de Montbovon: fromages, fondue et produits laitiers
- Laurent Python, fromagerie de Grandvillard: fromages et produits laitiers
- Silvio Kaeser, fromagerie de Charmey: fromages et produits laitiers
- Pierre Buchillier, fromagerie des Moulins: fromages, fondue et produits laitiers, bio
- Michel Beroud, fromagerie Fleurette de Rougemont: fromages et produits laitiers
- Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromage d'alpage, Charmey: fromages d'alpage et fondue
- Coopérative des producteurs de fromage d'alpage L'Etivaz AOC, L'Etivaz: fromages d'alpage
- Jean-Robert Henchoz, Le Sapalet, Rossinière: fromages fermiers, fondue et produits laitiers, bio
- Jean-Philippe Blum, Tchivra, Rossinière: fromages fermiers et produits laitiers, bio
- Maurice Henchoz, ferme du Plan de l'Ouge, L'Etivaz: fromages et produits laitiers, bio
- Pascal Terrier, Charmey: viande de bœuf, bio
- Jardin des Monts, Rossinière: sirops, bio



Château-d'Œx, siège de l'Association.

Le billet du président



Philippe Randin, président de l'Association du Parc lors de la remise du label le 4 février 2012 à Montbovon.

Depuis la remise officielle du Label Parc d'importance nationale, le 4 février 2012 à Montbovon, notre association est plus que jamais motivée à poursuivre son action, ceci grâce à toute l'équipe qui y travaille, au comité, au conseil et aux commissions. Toutes ces personnes engagées sont animées à contribuer au développement durable de nos régions, créer de la valeur ajoutée économique, innover dans le respect de notre travail et de nos propres ressources naturelles et culturelles.

Cet engagement a été largement relayé durant toute l'année 2012 par les médias. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Cela prouve que le Parc attire l'attention par son offre riche et diversifiée. C'est ce type de spécialisation qui aidera les destinations touristiques selon le directeur de *Suisse Tourisme* Jürg Schmid. Nous tenons à relever qu'une grande banque de notre pays profite de cette aura de notre Parc et des parcs suisses en proposant à tous ses sociétaires (1,8 millions de personnes) de découvrir les plus belles régions de notre pays pour leurs paysages majestueux, leurs spécialités culinaires et leur population. Sans oublier, le *Parc à la carte* qui est et reste un formidable moyen de communication largement apprécié par les membres, la population et les hôtes de nos régions en offrant une palette d'activités.

Désirant toujours respecter la légitimité démocratique, nous avons impliqué nos autorités communales. Elles ont été sollicitées à aborder des thèmes lors du forum des communes à Albeuve (garantie territoriale), les états généraux à Montbovon (signalétique) sujet passionnant et passionné. Et cette année, la population a été sensibilisée lors des *Journées du Parc* sur le thème du patrimoine alpestre (*quel avenir pour nos chalets alpages?*) avec un réel succès. A cette occasion, pour la deuxième fois, nous avons eu le privilège

que Pro Fribourg édite un numéro exclusivement sur ce sujet d'importance au maintien de ce patrimoine.

Et encore, plus de 860 élèves ont participé à une sortie en forêt et pour la seconde sortie, 650 élèves ont rendu visite à des entreprises et à des professionnels du bois. Ainsi la jeune génération qui est notre avenir a pu se rendre compte de ce que représentent les forêts, son produit le bois et les métiers qui l'entourent.

C'est volontairement que j'ai choisi de relater ces actions transversales touchant toute notre population et nos autorités. Elles témoignent une belle vitalité de notre association, répondant à nos objectifs tels que nous les avons définis dans notre charte. L'adage dit *balai neuf, balai bien*: en effet, notre Parc sera jugé sur la durée grâce à ce label obtenu pour 10 ans. Nous devons rester vigilants pour que *ce balai* reste neuf durant toute cette longue période et que notre motivation demeure intacte, que de plus en plus, notre population s'approprie et s'identifie à nos projets. J'en reste persuadé.

Je voudrai terminer ce propos par des remerciements, à toute l'équipe du Parc, au comité, au conseil, aux commissions et aux membres de notre association; sans leur engagement et leur soutien, nous ne pourrions poursuivre notre action pour que le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, soit cet espace à vivre et à partager.

Philippe Randin, président de l'Association du Parc

Impressum

Rapport annuel d'activités du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut 2012

Coordination : François Margot, Patrick Rudaz

Responsables de rédaction : Isabelle Daccord et Patrick Rudaz

Rédaction : Isabelle Daccord, Patricia Lachat, François Margot, Philippe Randin, Patrick Rudaz

Photographies : Grégoire Chappuis, gc-photos.ch, Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Graphisme : meo, Rossinière – www.allmeo.com

Contact : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Place du village 6, 1660 Château-d'Œx
info@gruyerepaysdenhaut.ch | 026 924 76 93
www.gruyerepaysdenhaut.ch